CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE.

Fast mail tous les jours....	7:15 a m
Express tous les jours.......	6:15 p m
Limited tous les jours......	8:15 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche.	8:50 a m
Dimanche excursion.......	9:20 p m
DEPART.	
Fast mail tous les jours.....	8:15 p m
Express tous les jours.......	7:00 a m
Limited tous les jours.......	9:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche....... ..	4:00 p m
Dimanche excursion	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE

No 1 limited..................	8:45 a m
No 3 Pan American special.	8:10 p m
No 5 local	4:50 p m
No 7 points Est Louisiane..	8:35 a m
Excursion du dimanche,	
No 9........................	7:05 p m
DEPART.	
No 6 local.....................	6:30 a m
No 4 Pan American special.	9:10 a m
No 8 points Est Louisiane..	4:30 p m
No 2 limited..................	7:30 p m
Excursion du dimanche.	
No 10........	7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited.......	8.30 p m
No 1 fast mail................	10:25 a m
No 3 Cincinnati and Louisville	8:30pm
No 1 Louisville Mail..........	10:25 am
No 33 local mail..............	11:30 p m
No 5 Northern Express	7:50 am
No 31 McComb Accd	9:40 am
No 37 Dimanche excursion	9:40 p m
DEPART.	
No 4 Chicago limited.......	9:15 a m
No 24 local mail............	6:30 a m
No 4 Cincinnati & Louisville	9:15a m
No 2 fast mail..............	8:15 p m
No 6 Northern Express....	6:30 p m
No 2 Louisville Mail.......	8:15 pm
No 32 McComb Accd	4:30 pm
No 36 Dimanche excursion	7:20 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis express............	8:15 a m
Vicksburg express..........	6:20 p m
Bayou Sara Accommodation	9:30 a m
Dimanche Excursion	9:30 p m
DEPART.	
Memphis express............	4:00 p m
Vicksburg express.........	7:00 a m
Bayou Sara Accommodation	4:10 p m
Dimanche Excursion	8:00 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Local...........................	11:30 a m
N. O. and Houston..........	5:45 p m
Pacific Coast Express......	8:50 a m
Sunset Limited...............	6:45 p m
DEPART.	
Local............................	3:40 p m
N. O. and Houston..........	6:55 a m
Pacific Coast Express.......	9:00 p m
Sunset Limited...............	11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE.

Fort Worth and Hot Springs express	7:30 a m
Local............................	12:05 p m
California express.........	4:45 p m
DEPART.	
California express...........	8:30 a m
Local..........................	3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express......................	6:20 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.	
Alger.........................	7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Alger........................	9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.	
Alger........................	9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.	
Alger........................	6:40 p m
DEPART.	
Dimanche seulement.	
Alger.........................	8.00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Alger.........................	4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.	
Alger........................	5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.	
Alger.......................	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.	
De Belair et Shell Beach....	9:10 a m
Dimanche seulement.	
De Belair......................	7:00 a m
De Shell Beach...............	10.02 a m
Shell Beach....................	7:00 p m
DEPART.	
Tous les jours excepté dimanche.	
Pour Belair et Shell Beach..	4:10 p m
Dimanche seulement.	
Shell Beach...................	5:30 a m
Shell Beach....................	8:00 a m
Belair...........................	5:30 p m
Shell Beach....................	7:30 p m

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille............ 25c.
Grand flacon............... 50c.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year: four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Premier District

Portant les Nos municipaux 618 et 620 rue Clara, entre les rues Poydras et Lafayette.

Mlle Elizabeth Dougherty vs Mme Rosaline Kelly, femme de John P. Cousins, et Joseph M. Cousins

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 72 473 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Magnolia et Clara, désigné par le No 14 sur un plan fait par L. H. Pilié daté le 8 décembre 1858, et déposé pour référence en l'étude de E. Bouny ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant en mesure américaine trente pieds de face à la rue Clara sur cent vingt deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions— Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. B. Hero avocat pour la plaignante
2 avril—2 8 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Quatrième District.

W. G. Rogers vs Héritiers de John J. Jansen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 72,687—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 14 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Claiborne, Quatrième et Willow, ledit lot mesurant vingt neuf pieds, deux pouces et deux lignes de face à l'avenue Washington la même largeur dans le fond, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles, ledit lot étant une portion d'un plus grand lot de terre désigné par le No trois sur un plan annexé à un acte de vente par Thomas Fitzwilliams à Daniel Henry, pardevant John J. Ward, notaire public, le 3 octobre 1893, vingt neuf pieds dans le fond dudit lot No trois ayant été vendu auparavant à Mme Herman C. Craft par acte pardevant R. J. Maloney, notaire public, le 28 février 1902.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Martin H. Manion avocat pour le plaignant,
11 mars—11 18 25—avril 2 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété connue comme No 1510 rue Bienville.

Entre les rues Marais et Villeré.

L. Hote & Company vs Church Extension Society of the Methodist Episcopal Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58 734—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Marais et Villeré et mesurant soixante pieds de face à la rue Bienville par cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles d'après le plan par J. A. D'Hémécourt le 6 mars 1872 annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr notaire, daté le 7 août 1879, par lequel les défendeurs ont acheté cette propriété, et d'après plusieurs transferts de cela ladite portion de terre est et a été décrite comme mesurant plus ou moins cinquante deux pieds de face sur ladite rue Bienville par une profondeur de cent trente neuf pieds, dix pouces et demi plus ou moins sur la ligne le séparant du lot No 4, laquelle portion de terre fait partie du lot de terre désigné par le No 3 sur un plan par J. Pilié le 25 février 1835, en l'étude de F. de Armas, alors notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
E. Howard McCaleb Jr. avocat pour la plaignante.
18 mars—18 21 25 — avril 2 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur du Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Ste Marie et Rousseau (borné par les rues Religieuse et St André).

People's Homestead Association vs Margaret Gorman, veuve de Michael E. Dolin et la succession de Michael E. Dolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 68.714—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1904 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, St André, Rousseau et Religieuse (autrefois Bellechasse), lequel lot est désigné par le numéro trois et mesure trente quatre pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue Ste Marie par quatre vingt huit pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Rousseau et quatre vingt huit pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté, et vingt sept pieds huit pouces et quatre lignes dans le fond, ensemble avec le droit d'une allée dans le fond de douze pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue Rousseau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.
18 mars—18 25—av 2 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un Lot de Valeur de l'Avenue Napoléon.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company, Alphonse J. O. Elmer, subrogé vs Benjamin Nicholls et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,405—En vertu d'un writ de fieri facias contre Augustus Elmer, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Propriété sur le côté supérieur de l'avenue Napoléon, entre les rues St George et Long, et plus particulièrement décrite comme située dans l'ilet No 584 Sixième District, borné par les rues Jena, St George, Long et l'avenue Napoléon et décrite sur les rôles d'assessement de la ville de la Nouvelle Orléans comme lot No 15, mesurant trente pieds à l'avenue Napoléon par cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Augustus Elmer.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Buck, Walsh & Buck, avocat pour le subrogé.
11 mars—11 18 25—avril 2 8 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Washington et Chippewa.

Portant les Nos 700 et 702 rue Washington.

Eureka Homestead Society vs Edward H. Seeniger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,611—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les voies, droits privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 81, borné par les rues Washington, Sixième Chippewa et Annonciation, désigné comme lot No 1 sur un plan par L. Reizenstein voyer, de la date du 18 mars 1867, et déposé pour référence dans le bureau de C. E. Girardey et Co., encanteurs de cette ville, et formant l'encoignure des rues Washington et Chippewa, mesurant trente deux pieds six pouces de face à la rue Washington sur cent dix pieds de profondeur et façade à la rue Chippewa, entre lignes parallèles; enregistré dans le livre des transferts 187, folio 464.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
McCloskey & Benedict, avocats pour la plaignante.
11 mars—11 12 18 25—avril 2 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Portant le No municipal 1614 rue Dorgenois Entre les rues Onzaga et Lapeyrouse.

David J. Dowers vs Joseph Beiger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,934 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 21 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No Quatre dans l'ilet No Vingt, et un, maintenant ilet No 1342, borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Onzaga et Lapeyrouse, sur un plan fait par L. Bringier voyer général daté le 4 juin 1835 et déposé parmi les archives d'Octave de Armas autrefois notaire public à la Nouvelle-Orléans, Lue, par un acte daté le 20 juin 1835, lequel dit lot mesure d'après ledit plan trente deux pieds dix pouces de face à la rue Dorgenois, par cent vingt pieds de profondeur en mesure française le tout complètement démontré par la copie dûment certifiée du dit acte de vente de la propriété et d'hypothèque passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 17 juillet 1901.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Gustave Lemle avocat pour le plaignant.
19 mars—19 21 25 — avril 2 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de vaches et d'un cheval.

Dorothea Welp, veuve de Henry Welp vs Henry Doescher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,139—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 16 avril 1904, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 2608 rue Sud Robertson, coin de la rue Troisième —
12 vaches et un cheval.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. Alexander Bahns, avocat pour la plaignante. 6avril—6 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée du Cinquième District

L. C. Spencer vs L. Brecard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,993—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 mai 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet borné par les avenues Pacifique et Elmira, les rues Eliza et Alix: ladite portion de terre est composée de tout le lot No 19 et de la moitié contigüe du lot No vingt dudit ilet, et mesurant quarante sept pie s quatre et demie pouces de face à l'avenue Elmira sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Wm Andrew Collins avocat pour le plaignant. 2 av—2 8 15 22 29—mai 5

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Guiseppe Impastato.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72.245. Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Vincent Impastato, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL. Greffier. — Meise & Echezabal, avocats. 8 av—8 12 17

Succession de Mme Dorothea Wolf, la Veuve par premier mariage de Théodore Coppersmith et la Veuve par second mariage de Henry Stisse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 73.153—Division A—Attendu que Mme Emilia Coppersmith, la veuve en premier mariage de Frederick Schaneville et veuve en second mariage de Jacob Milbank, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Dorothea Coppersmith Stisse, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. G. G. Kronenberger, avocat. 5 av—5 9 14

Succession de Thomas J. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans—No 73.160—Division C—Attendu que Mme Mary Donely, veuve de Thomas J. Kennedy, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas J. Kennedy, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—N. E. Humphrey, avocat.
6 avril—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

E. S. Cobb.

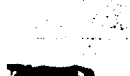

VACHERIE DE PREMIERE CLASSE.

La Propriété de J. RAPP, de la paroisse Jefferson, près de la Levée de Protection

LE JEUDI, 14 AVRIL, A 11 HEURES A. M

Vendue pour se retirer des affaires Comme suit

40 vaches 6 veaux 1 taureau 6 bons chevaux 1 pony 2 bons mulets 2 wagons à lait 1 charrette à lait, 1 buggy, 1 wagon à fourrage, 4 jeux de harnais, 1 auge à fourrage 1 auge abreuvoir 1 glacière 2 jeux bidons à lait et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe. **L'acquéreur achetant le plus du stock aura la clientèle.**

Conditions de la vente—Tous les montants au dessous de Cent Dollars Comptant au dessus de Cent Dollars, quatre mois en billets avec bonne sécurité Pas de limite sur le Stock.

Souvenez vous de l'endroit. Prenez les cars de ceinture Tulane.
10 avril—4f E. S. COBB, Encanteur Bureau 325 rue Gravier.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Désirables Cottages Doubles et Simples.

Les Cottages Doubles de Bon Rapport, 2136-2138 rue Première, à l'encoignure de la rue Sud Franklin.

2130-2132-2126 et 2128 rue Première, entre les rues Saratoga et Sud Franklin.

Le joli cottage simple, 2134 rue Première entre les rues Saratoga et S. Franklin.

Succession de Mme Catherine Brerstein.

No 72,411 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet—

JEUDI, LE 14 AVRIL 1904,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 8 mars 1904, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Deuxième, S. Franklin et Saratoga, désigné par la lettre A, sur un plan par C. Uncas Lewis, voyer daté le 31 —— 1846, et mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Première sur une profondeur et façade à la rue S. Franklin de 94 pieds, 2 pouces entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Première et S. Franklin, les améliorations sont désignées par les Nos 2136 et 2138 rue Première et comprenant un cottage double contenant 4 chambres citerne, hangar etc de chaque côté.

2° Une portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus désignée par la lettre B, sur ledit plan et mesurant 18 pieds 6 pouces de face à la rue Première sur 94 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sont désignées par le No 2134 rue Première et comprenant un cottage simple avec deux étages dans le fond, contenant 6 chambres, citerne, hangar etc; la maison est proprement tapissée et en bon état.

3° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre C, sur ledit plan et mesurant 32 pieds 4 lignes de face à la rue Première sur 94 pieds 2 pouces de profondeur, les améliorations sont désignées par Nos 2130 et 2132 rue Première et comprennent un cottage double contenant de chaque côté 3 chambres, citerne, hangar etc.

4° Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre D, sur ledit plan, et mesurant 32 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Première sur 94 pieds 2 pouces de profondeur; les améliorations sont désignées par les Nos 2126 et 2128 rue Première, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 3 chambres, hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant et les acquéreurs payant les taxes de 1904 en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. Lautenschlager notaire aux frais des acquéreurs.
Adams & Middleton, avocats.
13 mars—13 20 27—avril 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le joli cottage en bois à un étage avec mansarde

2233 rue Ste Anne, entre les rues Galvez et Miro.

Succession de John A. Wagner.

No 68 535—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 12 mai 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté le 8 avril 1904 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 2233 rue Ste Anne et comprenant un cottage simple en bois contenant 6 chambres, galerie, citerne, hangar, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro Ste Anne et Domaine, désigné comme partie du lot No 16 de l'ilet 1— sur un plan de J. A. D'Hémécourt, daté le 22 décembre 1836 et déposé en l'étude de F. Grima, alors notaire et ayant en mesure américaine 33 pieds de face à la rue Ste Anne sur 129 pieds 10 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1904; dix pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Carroll et Carroll, avocats.
10 av—10 17 24—mai 1 8 12

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

160 acres de terre dans la paroisse St Tammany—Mardi le 10 mai 1904 à midi—Succession d'Auguste Zeuner.—No 72 943—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, MARDI, le 10 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre rendu et signé le 8 avril 1904 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Quatre vingts et 80/100 acres de terre situés dans la paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, situés dans la moitié Sud du quartier Sud Est de la section trente quatre, comté huit, rangée quatorze Est de Ste Hélène, District Méridien de la Louisiane.

2° Quatre vingt acres de terre situés dans ladite paroisse de St Tammany Etat de la Louisiane contigüe à la propriété ci-dessus décrite, aussi situés dans la moitié sud du quartier sud ouest de la section trente quatre comté huit, range quatorze, est du district Greenburg. Lesdits quatre vingt acres formant partie d'une grande étendue de terre connue comme l'étendue Pierre T. Robert. Ensemble avec tous les droits, voies avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant H. Garland Dupré, notaire. 20 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE.
Encanteur.
806 rue Perdido.
J. C. Henriques, Esq., avocat.
10 avril—10 17 24—mai 8 9 10

"COW PEAS"

Au Plus Bas Prix du Marché.

BLOOM'S SON CO.,

328 à 330 rue Magasins.
24 mars—2m—jeu dim

Denis, Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

John T. Fogarty et al. vs Mme Nellie ou Ellen Christina et al.

No 72,552—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER J. C. Denis, encanteur Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, le 21 avril 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 29 mars 1904 et signé le 4 avril 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir

1° La bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises avec une addition au toit en métal, située à l'encoignure des rues Chilie et Pilié, dans l'ilet borné par la rue Erato et la façade du fleuve, ensemble avec la citerne et les barrières (ladite propriété étant construite sur le terrain appartenant à la compagnie du chemin de fer de l'Illinois Central). Les frais de transporter les bâtisses aux frais de l'acquéreur.

2° Les effets meubles contenus dans ladite bâtisse consistant en installations de buvette coffre fort en fer glacière quatre tables stoves, chaises fourneau le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
Dinkelspiel et Hart, avocats
10 av—10 12 17 19 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Bridget Ford, Veuve de Patrick Trower, et Patrick Trower, consolidée

Nos 70 482 et 72 572. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI le 10 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 18 mars 1904, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Phillip entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Phillip, Rousseau, Tchoupitoulas et Soraparu, mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1904. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. B. Léopold, notaire aux frais de l'acquéreur.
E. H. McCaleb, Jr. avocat.
9 avril—9 10 17 24—mai 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Bons Lots pour Construire,

Rue Baudin, entre les rues Télémaque et D'Hémécourt.

Succession de Henry Slater.

No 73 052 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet — JEUDI le 12 mai 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 7 avril 1904, de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baudin, Télémaque D'Hémécourt et Génois, désignés par les Nos 23 et 24, sur un devis par J. A. D'Hémécourt député voyer de ville, daté le 5 juillet 1873, et annexé à un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire le 16 juillet 1873 les dits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Baudin sur 159 pieds 10 pouces 1 ligne entre lignes parallèles.

Conditions—1/2 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et devant assumer les taxes de 1904

L'acte de vente pardevant Valentine J. Steintz, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Geo. J. Untereiner, avocat.
10 av—10 17 24—mai 1 8 12

AVIS AUX CREANCIERS.

Jacques Bordeau vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,447—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont en peuvent en avoir) pour lesquel est le compte final présenté par F. H. Mitchell, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — H. F. Upton, avocat. 6 av—6 10 15

Dan. Lewis et al versus George Hawthorn et als

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 71,630 —Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 2nd compte provisoire présenté par Rixford J. Lincoln, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Stafford & Lambert, avocats.
6 av—6 10 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Michael T. Golden.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,731—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anthony Joseph Golden, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. McCloskey & Benedict, avocats. 10 avril—10 14 19

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 23 Avril 1904,

Au No 2630 rue du Quartier,

A 10 heures A. M.

Succession de John Strate.

No 72,367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

MARDI le 23 avril 1904, moi—PETER GALLAGHER—un encanteur dûment licencié dans et pour la paroisse d'Orléans j'offrirai en vente au No 2630 rue du Quartier, entre les rues Dorgenois et Broad en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District, daté et signé le 11 avril 1904 dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré
Neuf mulets, un cheval et cinq wagons.
Conditions—Comptant

PETER GALLAGHER, Encanteur
No 846 rue Commune.
13 avril -13 17 19 23

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale DE CHOIX,

Encoignure des rues Canal et Front.

SUCCESSION DE PEREGRINO AVENDANO.

No 61 515—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Encanteur — Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI 11 mai 1904, à midi, il sera vendu à l'encan à leur Bureau et Bourse, No 802 rue Perdido, entre Carondelet Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 4 avril 1904, la propriété décrite qui suit:

Un lot de terre avec les bâtisses et appartenances qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Canal ou Commune, Gravier, Front et Delta, mesurant plus ou moins 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Canal ou Commune 27 pieds 6 pouces 3 lignes dans le fond, 117 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Front et 117 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne opposée. Les améliorations comprennent un magasin à trois étages en briques. La propriété est vendue sujet au bail expirant le 30 septembre 1904.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un, deux et trois ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de sept pour cent par an de la date de l'adjudication, lesdits billets devant être garantis par privilèges du vendeur et toutes autres garanties usuelles contenues dans les actes de vente et d'hypothèques, incluant 5 pour cent pour frais d'avocat, en cas de procès, les taxes de 1904 doivent être assumées par l'acheteur au-dessus et en plus du prix de l'achat, et devra déposer dix pour cent du prix de l'enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Puig, notaire public, aux frais de l'acheteur.
Denègre, Blair et Denègre avocats.
10 av—10 17 24—mai 1 8 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de George T. Hanlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 71,895 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Estelle Hanlin, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. C. Henriques, avocat.
9 av—9 13 18

Succession de William F. Spreen,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,191 —Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Margaret Austin, veuve par premier mariage de William F. Spreen et femme par second mariage de John F. Haas, tutrice dative administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Dart & Kernan, avocats. 7 avril—7 11 16

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mlle Anna C. Menkl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 71,300. Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John C. [illegible] administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Geo. J. Untereiner, avocat
13avril—13 17 22

Succession de John C. Woodville.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 705—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles A. Harris administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
F. R. vers Richardson, avocat.
13 av—13 17 22

Succession de Henry Bardt et femme Fredericka Lang.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72,605 —Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes les autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frederick William Bardt, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—G. G. Kronenberger, avocat.
13 av—13 17 22

Succession de Walter B. Nugent.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 73,208—Division E — Attendu que E. M. Cahn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Walter B. Nugent, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne sera pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — E. M. Cahn, Geo. W. Moore avocats.
13 av—13 17 22

Succession de Daniel Keegan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 73,210 — Division C —Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Daniel Keegan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats. 13 av—1f

Succession de Mme Mary Griffin, Veuve de Michael Griffin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72,511—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine Garvey, femme de M. J. Ormond, et M. J. Ormond, son mari, exécuteurs testamentaires datifs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Maloney, avocat.
13 av—13 17 22

Succession de Jacob Reuther.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 72,708—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Regina Reuther, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —Edgar M. Cahn, avocat.
13avril—13 17 22

Succession de Louis Lay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 73 1?3—Division D—Attendu que Sallie Dunn, veuve de Louis Lay, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Lay, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — A. Guilbault, avocat.
7avril—7 11 16

Succession de Catherine Connors femme de Bartholomew Knowles.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 72,426—Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Bartholomew Knowles, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—M. S. Mahoney, avocat.
9 av—9 13 18

INCORPOREE EN 1882.

WM. C. FAUST, Président. P. LANGE, Surintendant
LOUIS RUCH, Jr., Secrétaire.

UNION SANITARY Excavating Co.

Sont prêts sur un prompt avis à nettoyer et désinfecter complètement toutes sortes d'urinoires, voûtes et latrines en terre, etc.
Travaux de première classe. Conditions raisonnables.

BUREAU, 727 RUE COMMUNE,
Entre les rues St-Charles et Carondelet—Téléphone 427.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe.

Plus de $71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

Pertes par l'incendie de Chicago en 1871............ $3,239,091 | Pertes par l'incendie de Boston en 1872............ $1,429,729

Bureaux dans la bâtisse de la Compagnie, coin des rues Carondelet et Commune.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA.
CLARENCE F. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
THOS. H. ANDERSON, Député-Assistant-Secrétaire.
10avril—1an—JeuDimMar

INCORPOREE EN 1855.

Pertes payées au comptant, sans escompte, aussitôt ajustées.

SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL

DE LA NOUVELLE-ORLEANS:
Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital..	$ 500,00 00
Actif..	1,145,024 41
Surplus net....................................	310,910 00

CHARLES JANVIER, Président. E. E. CRAIG, Vice-Président.
FERGUS G. LEE, Secrétaire.
CHAS. D. FOUCHER, Gérant. OCTAVE LABARRE, F. S. COIRON.
Pertes payées depuis l'organisation.............. $4,612,500 79
8 jan.—1an